

Professionnel Sciences, Technologies, Santé, mention Evolution-Terre-Environnement-Climat, Spécialité Vigne-Vin-Terroir

RNCP21123 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	210p, 211p
Code(s) ROME	A1301, A1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Bourgogne - Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les titulaires du Master Evolution-Terre-Environnement-Climats spécialité Vigne-Vin-Terroir sont des praticiens spécialistes de la viticulture moderne, maîtrisant, dans le cadre d'un développement durable, les outils méthodologiques des sciences du sol, de la climatologie, de l'agronomie viticole, de l'économie et de la législation viti-vinicoles.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Identifier, organiser et planifier les actions selon les objectifs de production, les normes environnementales

Gérer les opérations d'entretien du vignoble (taille, opérations en vert, entretien du sol...)

Identifier les besoins et appliquer les mesures correctives

Encadrer une équipe

Etablir des protocoles

Mettre au point des expérimentations

Réaliser des expériences et analyser leurs résultats

Elaborer des documents (fiches techniques, documents de synthèse, rapport d'activité)

Transmettre ses savoirs et savoir-faire

Conseiller et assister techniquement les professionnels de la filière viticole

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Estimer et évaluer les risques

Connaître les techniques culturales viticoles

Analyser des résultats scientifiques et à en tirer des conclusions objectives

Elaborer des hypothèses

Capacité à communiquer
Capacité à travailler individuellement et/ou en équipe
S'adapter aux évolutions techniques

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'obtention du master spécialité Vigne-Vin-Terroir permet aux diplômés de prétendre à une large gamme de postes à responsabilités offerts dans les secteurs public et privé, industriel et tertiaire. On peut citer les organismes spécialisés de la filière viti-vinicole (INRA, IFV, INAO, France-Agrimer, chambres d'agriculture, bureaux et organismes interprofessionnels...), les distributeurs de produits viti-vinicoles, les pépinières, domaines, négociants, cabinets d'experts.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de culture, Régisseur ou Assistant régisseur d'exploitation viticole
- Conseiller viticole, cadre technico-commercial, Ingénieur délimitation

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

CAPA (Capacité professionnelle) nécessaire à l'installation sur une exploitation à titre personnel

Prochainement : « Certiphyto » : Certificat phytosanitaire pour le conseil, la distribution et l'application de produits phytosanitaires

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 881 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	88 451
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	92 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement

supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-bourgogne.fr/IUVV/>

Site de l'uB

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21123/>